



[Nom du Fonds/Programme Conjoint]
**RAPPORT DESCRIPTIF ANNUEL SUR
L'ETAT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME¹**

1^{er} JANVIER – 31 DECEMBRE 2011

Titre du Programme & Référence du projet
N° 00074170 : Projet d'appui prioritaire à la Justice et à la sécurité en Guinée

Pays, Localité, Secteur/Thème(s) du Programme²
<i>(le cas échéant)</i> Pays/Localité : GUINEE
Secteur/Thème(s) :

Organisations participantes
PNUD

Partenaires de mise en œuvre
- Ministère de la Défense - Ministère de la sécurité et de la protection civile, - Ministère de la Justice & Garde des Sceaux - Comité Civilo-militaire - CODDH, OGDH, Barreau des avocats - Bureau du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme

Budget du Programme (US\$)	
Contribution du Fonds:	1.708.801 USD
Contribution du Gouvernement:	
TOTAL:	1.708.801 USD

Durée du Programme (mois)
DUREE totale (mois): 26 mois
Date de démarrage ³ (dd.mm.yyyy): Octobre 2009
Date de clôture: <i>(ou date révisée, le cas échéant):</i>
Date de clôture opérationnelle ⁴ : décembre 2011
Date PREVISIONNELLE de clôture financière : Avril 2012

¹ Le terme "programme" est utilisé pour les projets, programmes et programmes conjoints.

² Indiquer le domaine prioritaire pour le Fonds de Consolidation de la Paix (FCP) ; le Secteur pour le Fonds fiduciaire pour l'Iraq du GNUD.

³ La date de démarrage est la date du premier transfert de fonds du MPTF Office en tant qu'Agent Administratif. Cette date est disponible sur le portail du MPTF Office ([MPTF Office GATEWAY](#)).

⁴ Concerne les activités du programme complétées par l'organisation participante responsable. Les agences concernées doivent en informer le MPTF Office.

Evaluation du Programme

Evaluation – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date : dd.mm.yyyy)

Evaluation à mi-parcours – (à joindre le cas échéant)

Oui Non Date: _ dd.mm.yyyy):

Soumis par:

- Nom: Mamadou Bobo SOW
- Titre: CP Gouvernance a.i
- Organisation participante (“Lead Agency”): UNDP
- Addressee e-mail: mamadou.sow@undp.org

I. OBJECTIFS

Le projet vise à consolider les acquis de la lutte contre la grande criminalité, la corruption et promouvoir la justice et les droits de l'homme. Les actions visées permettront d'obtenir des résultats tangibles et immédiats mesurables dans le contexte d'urgence. Il s'agit de :

- engager une action concertée (Etat, Organisations de la Société Civile et partenaires au développement) pour doter la Guinée d'une Institution nationale des Droits de l'Homme,
- d'établir un état des lieux de la situation et développer un programme de réforme du secteur de la Sécurité (RSS) ;
- Appuyer le dialogue civilo-militaire

II. RESSOURCES

Ressources financières:

Le coût total du projet s'élève à 1.877.884 USD USD, entièrement financé par le PBF:

Ressources humaines:

- Personnel National: Un chauffeur pour appui logistique
- Personnel International: plusieurs experts internationaux mobilisés à courte durée en fonction des besoins.

III. ARRANGEMENTS DE GESTION ET SUIVI DU PROGRAMME

En raison du contexte politique et institutionnel prévalent au moment de son lancement, le projet est exécuté suivant la modalité DEX. Ainsi, le PNUD assure la responsabilité de l'exécution, de suivi et de reporting du projet.

Un mécanisme de gestion à deux niveaux est mise en place pour l'exécution, le suivi et l'évaluation du projet. Le pilotage d'ensemble du projet reviendra au Secrétariat de mise en œuvre du PA dirigé par un coordinateur national. Le Secrétariat fera appel chaque fois que de besoin aux ministères concernés et à toutes les parties impliquées dans la mise en œuvre.

Au niveau du projet, une équipe technique assurera la mise en œuvre et le suivi-évaluation des actions prévues en étroite collaboration avec les départements ministériels. Cette équipe technique est composée d'un expert technique spécialiste des questions de droits et de sécurité.

La mise en œuvre du volet Sécurité consiste, d'une part, à créer des espaces d'échanges à travers des conférences - débats et des émissions radiotélévisées organisées par le comité civilo-militaire et, d'autre part, à appuyer le développement du programme RSS. Le développement de ce programme RSS se fait à travers un cadre de concertation impliquant la société civile et les partenaires de la CEDEAO et de l'UE.

IV. RESULTATS :

En complémentarité avec les appuis apportés par d'autres agences du SNU, notamment le BCPR, le projet, à travers un accompagnement institutionnel et la mise à disposition d'un expert international permanent et d'un expert itinérant, a contribué de manière décisive à l'avancée du processus RSS.

Les principaux résultats obtenus avec la contribution du projet sont :

Résultat 1: Un dispositif approprié et opérationnel est mis en place pour le bon pilotage de la RSS

A la suite du séminaire national sur la réforme du secteur de la sécurité et avec les conseils des experts en RSS, l'ensemble du dispositif du Comité National de Pilotage (CNP) a été mis en place : lancement officiel du CNP par le Président de la République le 20 juin, création d'un Comité Technique de suivi de la RSS ainsi que cinq (5) comités techniques sectoriels (armée, police, justice, douanes et environnement). Ce dispositif, qui est aujourd'hui pleinement opérationnel, a largement contribué aux avancées enregistrées dans la mise en œuvre de la réforme.

Dans le même esprit, un dispositif de coordination des PTFs autour de la RSS a été mis en place. Ce dispositif est constitué de :

- un Comité technique, qui se réunit toutes les 2 semaines, sous la présidence du Directeur pays du PNUD et
- le Groupe des Ambassadeurs, qui se réunit une fois par mois, permettant ainsi des échanges réguliers sur l'état d'avancement du processus et les appuis nécessaires de la part des partenaires.

Résultat 2: Un programme RSS est élaboré et le coût de sa mise en œuvre chiffré

En partie avec l'assistance technique mobilisée à travers le projet, et sur la base des travaux du séminaire national sur la RSS organisé du 28 au 31 mars 2011, cinq (5) plans d'actions sectoriels ont été élaborés ainsi qu'un cadre stratégique RSS à moyen terme.

En outre, en complémentarité avec celle mobilisée par le BCPR, l'expertise mobilisée par le projet a fortement contribué à l'accompagnement des équipes nationales dans la budgétisation des plans d'actions sectoriels (au 31 décembre 2011, cette budgétisation était quasiment achevée pour la plupart des secteurs concernés).

Résultat 3 : Des textes législatifs devant régir les forces de défense et de sécurité sont élaborés et adoptés

Les cinq comités techniques ont réalisé, en partie avec l'assistance technique du projet, des travaux de révision du cadre législatif et réglementaire : projets de textes (lois, décrets et arrêtés) relatifs aux mandats, à l'organisation des institutions ainsi qu'aux règles de comportements.

On peut citer entre autres : la politique nationale de défense, le code de justice militaire, le statut général et les statuts particuliers des militaires, le code de conduite, le règlement du service dans l'armée, le statut de la police nationale, le décret créant le corps de protection de la diversité biologique et aires protégées, etc. Certains de ces textes sont déjà adoptés par le Conseil National de la Transition (CNT), organe assurant la fonction de législation en attendant la tenue des prochaines élections législatives.

VI. EVALUATION EN FONCTION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

	Indicateurs de performance	Indicateurs de référence	Indicateurs cibles	Objectifs/ Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de vérification	Commentaires éventuels
Résultat 1: Un dispositif approprié et opérationnel est mis en place pour le bon pilotage de la RSS							
Résultat 1.1 : Un dispositif approprié et opérationnel est mis en place pour le bon pilotage de la RSS	Existence de structures de pilotage (CNP, CT de suivi, et Comités sectoriels) de la RSS)	Structures inexistantes	Structures formellement créées	CNP, CT de suivi et Comités de pilotage	RAS	Décret N°0126/PRG/11 du 14 Avril 2011 et Arrêté N°006/MDN/CAB/PRG /2011 du 21 janvier 2011	
	Nombre de réunions du CNP et du CT de suivi	0	1 fois par mois pour le CNP 2 fois par mois pour le CT	3 réunions du CNP et plus de 20 réunions pour le CT		Comptes rendus des réunions	
Résultat 2 : Un programme RSS est élaboré et le coût de sa mise en œuvre chiffré							
Résultat 2.1 : Un programme RSS est élaboré	Existence du programme national RSS	Programme inexistant	Le programme est élaboré et adopté	Un projet de cadre stratégique RSS est disponible	Retard observé pour la finalisation de la budgétisation des plans d'actions sectoriels RSS	Document de cadre stratégique RSS	Pour une meilleure appropriation de l'exercice, la budgétisation a été assurée par les équipes nationales avec l'appui technique des NU
Résultat 2.2 : Le coût du programme est évalué	Disponibilité du budget du programme	Coût non évalué	Coût du programme, par secteur et activité, est disponible	3 secteurs sur 5 (défense, police, environnement ont leurs budgets disponibles	Faiblesse des capacités des autres secteurs (justice et douanes)	Résultats de la budgétisation des plans d'actions sectoriels	
Trois projets d'appui à la	Disponibilité des documents de	Aucun document de	Les 3 documents de	Les 3 documents de	RAS	Les documents de projets signés	

	Indicateurs de performance	Indicateurs de référence	Indicateurs cibles	Objectifs/ Indicateurs atteints	Raisons d'éventuel(s) écart(s)	Source de verification	Commentaires éventuels
RSS sont préparés et approuvés dans le cadre du 2 ^{ème} Plan prioritaire du PBF	projets approuvés et signés par les parties prenantes	projet n'est disponible	projets sont signés et disponibles	projets sont signés et disponibles			
Résultat 3 : Des textes législatifs devant régir les forces de défense et de sécurité sont élaborés et adoptés							
Résultat 3.1 : Des textes législatifs devant régir les FDS sont élaborés et adoptés	Nombre de textes élaborés et adoptés par le Gouvernement et l'organe législatif (le CNT)	Inexistence des textes ou des textes non adaptés au contexte	Au moins 5 textes élaborés et adoptés	Une dizaine de textes élaborés et 4 votés par le CNT, et d'autres sont en cours d'examen		Textes votés : i) Code de justice militaire, ii) Statut du personnel de justice militaire, iii) Nouveau statut de l'armée, et iv) Nouveau Statut de la Douane	Parmi les textes en cours d'examen : Conseil Supérieur de la Magistrature, Statut de la Police Nationale, les textes d'application des lois votées.